

PV de l'assemblée générale du 14 mars 2019 à la Croisette, Le Locle, à 20h00

Ordre du jour

- 1. Salutations
- 2. Appel par liste de présence
- 3. Approbation du PV de l'AG du 15 mars 2018
- 4. Mutations (démissions, radiations et admissions)
- 5. Rapports
 - a. Président
 - b. Trésorière : comptes 2018
 - c. Vérificateurs des comptes 2018
 - d. Président technique et sa commission
 - e. Représentants de la « Fondation pour la mycologie et les sciences naturelles »
- 6. Nomination/élection du président
- 7. Nominations du comité
- 8. Correspondance électronique et postale
- 9. Site internet
- 10. Programme d'activités 2019
- 11. Cotisations et budget 2019
- 12. Divers

Point 1: Salutations

Le président souhaite à toutes et tous nos membres une très cordiale bienvenue et une belle soirée pour la 11^{ème} assemblée générale de notre Société Mycologique des Montages Neuchâteloises.

Il salue tout particulièrement notre membre d'honneur, Madame Yvette Piguet, notre Président d'honneur, Charles-Henri Pochon, le Président de la Société du Val de Morteau, Lionel Gattaud ainsi que le Président de la Fondation pour la myco des Montages Neuchâteloises, François Degoumois.

Damien rend ensuite hommage aux membres qui nous ont quittés ou à des proches disparus. Bernard Chavannes, dont la maman est décédée en novembre dernier.

Il nous demande d'observer un moment de silence pour la mémoire des personnes disparues.

Nous pensons aussi à celles et ceux qui soutiennent un des leurs dans la difficulté ou qui n'ont pu nous rejoindre pour cause de maladie.

Point 2 : Appel par liste de présence

Les listes de présence et des excusés circulent.

Nous avons enregistré 46 membres présents et 42 membres excusés.

Brigitte Perrin est nommée scrutatrice.

L'ordre du jour, reçu par courrier, n'appelle pas de modification.

Point 3 : Approbation du PV de l'AG du 15 mars 2018 à La Croisette

Le PV reçu par courrier est approuvé avec remerciements à Jeannine et Damien.

Point 4 : Mutations durant l'année 2018

Effectif à l'issue de l'AG du 15 mars 2018 :

Membre individuels 78, couples 126 = 204 membres

Décès: Jacquet Jean 0

Démission : Bôle-du-Chomont Daniel et Christiane -2 (couple)
Bühler Eric et Anne-Françoise -2 (couple)

Bühler Eric et Anne-Françoise
Renck Charles-André et Conne Sonia
Cuero Sara (Brasard Frank)
Courvoisier Aline
Gysin Christiane
Monnat Gaëlle
Simon Anaële
-2 (couple)
-2 (couple)
-1 (individuel)
-1 (individuel)
-1 (individuel)

Radiation: 0

Passage membre simple à membre couple : 0

Passage membre couple à membre individuel : BrassardFrank +1 (individuel)

Total des mutations = moins 12 personnes

Admissions 2019

Admissions individuelles:	Aubry Justin	+ 1
---------------------------	--------------	-----

Berger Claude + 1 Fallet Lise + 1Gerlach Silke + 1 Gurtner Christiane + 1 Holzer Françoise + 1 Peterman Robin + 1 Schwab Nicolas + 1 Vernerey Catherine + 1 Total: +12

Admissions couples: Arrigo Sylvian et Elisabeth + 2

Pellegrini (Gindrat) Mila et Gindrat P-Yves + 2 **Total** + **4**

Total des admissions : 12 individuels et 2 couples + 16

Le président prie l'assemblée d'accueillir nos nouveaux membres par une acclamation.

Aussi, ce soir, 14 mars 2019, notre société compte au total : **209 personnes**, à savoir : 87 membres individuels et 122 membres couples.

Bilan plus 5 membres

Point 5: Les Rapports

a) Président

Damien Ramseyer nous informe que les différentes sorties et manifestations ont connu leur succès habituel.

La Participation à ces diverses manifestations est réjouissante. Les comptes-rendus sur le site internet de la SMMN en font largement écho.

L'appel de l'année dernière sur l'investissement de chacun aux manifestations « rémunératrices » a été entendu et les nouvelles structures mises en place avec des commissions bien constituées sont opérationnelles.

Un effort peut être encore fourni par les membres absents à cette assemblée, nous avons toujours besoin d'aide pour répartir encore mieux les différentes tâches du comité et des commissions responsables de manifestations.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont, tout au long de cette année du $10^{\rm ème}$ anniversaire de la SMMN, contribué à la bonne marche et santé de notre société. Cette année, nous marquerons le coup lors de notre traditionnel pique-nique des familles du 16 juin prochain, avec une attention particulière au menu qui est offert aux membres et à leur famille.

Note du secrétaire aux verbaux ad-intérim : l'intégralité des rapports est disponible sur le site internet de la SMMN à la page réservée aux membres. Mot de passe : strobilurus

b) Trésorière

Nadia nous communique les chiffres et informations concernant le bouclement 2018. Elle distribue à l'assemblée quelques photocopies de comptes.

Suite à l'achat de deux microscopes, mis au budget 2018, notre fortune a diminué. Pour les détails, se référer aux comptes détaillés disponibles auprès de la caissière.

Observations, questions: Aucune

c) Vérificateurs des comptes

Les vérificateurs Yvette Piguet et Jean-Paul Seuret se sont retrouvés le 25 février 2019 au local avec notre trésorière Nadia Baume. Ils ont effectués les sondages nécessaires sur les pièces à dispositions et relèvent le travail parfaitement effectué par notre trésorière, Nadia.

Le porte parole des vérificateurs, Georges-André Senn, nous lit le rapport et prie l'assemblée de remercier Nadia pour son excellent travail ainsi que de lui donner décharge pour l'exercice 2018.

Les deux rapports sont adoptés avec remerciements et chaleureux applaudissements par l'assemblée de la SMMN et décharge est donnée à la caissière pour son travail mené avec soin.

d) Président technique et sa commission

François Freléchoux nous présente son rapport en signalant que de puis de nombreuses années il a pu compter sur son viceprésident François Consolini pour le remplacer, étant lui-même retenu.

Il nous relate les nombreuses modifications du climat dans nos régions et dans le monde, avec la surconsommation et la diminution des ressources de notre planète.

Saison mycologique:

L'année mycologique a été marquée par une fin d'hiver et un début de printemps sec, puis pas une fin de printemps humide ayant permis la fructification de champignons même en plaine. Cela faisait bien longtemps que l'on avait vu autant de sporophores dans les forêts de plaine comme à Neuchâtel. En revanche, l'été et l'automne ont été secs avec des mois de septembre et octobre particulièrement peu arrosé. En revanche, les disparités régionales ont été importantes. Par exemple, les Préalpes ont été bien arrosées dès la fin de l'été. Fort heureusement, les pluies abondantes de fin d'année auront bien humidifié nos forêts jurassiennes et peut-être reconstitué les nappes phréatiques.

Il relate également les différentes sorties et manifestations de la SMMN, avec un point particulier aux trois années de Journées romandes à Cernier qui se sont achevées en 2018.

Notre exposition a connu un beau succès, avec plus de 300 espèces exposées, malgré les conditions particulièrement sèches à cette époque.

Damien prend la parole pour remercier François Freléchoux de son investissement et plus particulièrement pour l'organisation des Journées Romandes de mycologie.

L'assemblée approuve ce rapport par des chaleureux applaudissements.

e) Rapport du président de la « La Fondation pour la mycologie et les sciences naturelles dans la région des Montagnes Neuchâteloises »

François Degoumois nous lit les faits marquants pour 2018 et remercie ici tous les membres qui ont contribué à faire vivre cette Fondation, soit :

Damien Ramseyer, Lionel Gattaud, Marcel Bachmann, Daniel Kolly, Bernard Faivre et Jean-Carlo Zuretti notre nouveau responsable des finances.

Remerciements particuliers à Albert Dunand pour sa disponibilité lors du transfert de la comptabilité, Jean-Carlo pour sa reprise des comptes ainsi qu'à Marcel Bachmann et Bernard Faivre pour la relation avec la copropriété, sans oublier notre secrétaire Daniel Kolly.

Il nous rappelle que le code d'entrée Côte 35 a changé. Les codes sont affichés au local, sur le tableau blanc.

Point 6 : Nomination /élection du président

Selon les statuts de la SMMN, le président est élu tous les deux ans par l'assemblée générale.

Le vice-président Jean-Philippe Hirschi prend la parole pour informer l'assemblée que Damien ne désire pas reconduire un mandat de deux ans à la tête de la SMMN. En automne 2018, il a donc remis au comité sa démission.

Si personne n'est candidat dans l'assemblée présente, Damien est prêt à assumer l'intérim durant une année, afin de trouver les solutions qui permettront de trouver son successeur et de gérer la bonne marche de la SMMN.

Comme personne n'est candidat, Jean-Philippe demande à l'assemblée si elle est d'accord de prolonger le mandat de notre président Damien Ramseyer pour 1 année.

Présidence acceptée par acclamation unanime de l'assemblée.

Damien prend la parole pour remercier chacun de la confiance qui lui est accordée et rappelle que tout sera mis en œuvre pour assurer l'avenir de la SMMN.

Question de Rui De Brito : que se passerait-il si aucun président n'est trouvé pour l'année prochaine ? Damien répond que le comité assumera l'intérim.

Point 7 : Nomination du comité et vérificateurs de comptes

Comité administratif

Selon les statuts, le comité se constitue de lui-même et est élu chaque année par l'assemblée générale. Le président résume les mutations au sein du comité.

Tout d'abord, je dois vous informer que nous avons enregistré deux démissions au sein du comité, en dehors de la mienne. Il s'agit d'une part de Jeannine Wenger, qui a quitté prématurément sa fonction de secrétaire aux verbaux à fin décembre, après un peu moins de deux ans dans cette fonction et d'autre part de Nadia Baume, qui renonce à sa fonction de trésorière.

En effet, après 7 ans de bons et loyaux services au sein du comité de la SMMN, Nadia a souhaité se retirer de cette fonction prenante et soutenue qu'elle a assumé avec engagement durant deux ans. Un grand merci à elles donc, pour leur engagement et leur sens du devoir.

Applaudissements et attention aux sortants.

Aussi pour suppléer au départ de Nadia, le comité vous informe de la proposition de nomination de : Françoise Holzer au poste de trésorière.

Françoise a été contactée par Jean-Philippe, puisqu'elle compte parmi les voisines et voisines de notre vice-président. Après un apprentissage d'aide pharmacienne, puis de travail dans divers postes administratif dans la région Zurichoise, Françoise a entamé une deuxième partie de carrière professionnelle dans le domaine de la comptabilité durant plus de vingt ans.

Elle a ensuite rejoint le Locle pour sa retraite puisqu'elle y possédait une maison héritée de sa maman.

En personne généreuse, elle s'est mise à la disposition de ProCap (association suisse des invalides), afin d'en assumer la présidence et a accepté la sollicitation relayée par notre vice-président, dans l'objectif de reprendre une partie des activités de la charge de caissier de la SMMN.

En effet, nous avons redessiné ce poste que nous nommerons à présent Trésorière (ou trésorier s'il s'agit d'un homme), afin de le distinguer de la fonction de Caissier (ou caissière s'il s'agit d'une femme) qui sera assumé par d'autres membres, j'y reviens ensuite.

Cette fonction comprendra surtout des tâches administratives (tenue de la comptabilité, paiements, encaissements et gestion des cotisations, pour l'essentiel).

Françoise prend la parole afin de remercier le comité pour son accueil lors de leur dernière réunion. Elle se réjouit de travailler à la bonne marche de la société.

D'autre part, nous vous informons qu'Albert a lui aussi souhaité être déchargé d'une partie de sa fonction au sein du comité. C'est tout naturellement Brigitte Perrin qui a été approchée et a accepté de reprendre la fonction de responsable du local, soulageant de ce fait Albert qui reste toutefois membre du comité, comme aide aux manifestations.

Merci à Brigitte pour son engagement et à Albert qui a pris soin de notre local avec sérieux et régularité pendant les six dernières années.

Tous les autres membres du comité sont d'accord de continuer leur tâche.

Nous aurions donc l'organigramme suivant :

Président	Vacant (Damien Ramseyer assure l'intérim)	
Vice-président	Hirschi Jean-Philippe	
Secrétaire	Arnoux Delphine	
Trésorière	Holzer Françoise	
Président technique	Freléchoux François	
Vice-président technique	Consolini François	
Responsable du Local	Brigitte Perrin	
Secrétaire des verbaux	Vacant	
Responsable manifestation (Expo)	Aubry Justin	
Aide manifestations	Albert Dunand	
Cuisine	Ray Jean-Daniel	
Responsable des matchs au loto	Vuilleumier Jean-François	
Bibliothécaire	Donzé Chantal	
Responsable site internet	Degoumois François	
Responsable des boissons	Vacant (Ray Jean-Daniel assure l'intérim)	
Circulaires mise sous pli et envoi	Robert Charles	
Relation SMVM/SMMN	Lionel Gattaud	
Aide manifestations	Tynowski Lucien	

Nous cherchons une ou un secrétaire aux PV, il y a-t-il quelqu'un parmi vous qui souhaiterais intégrer cette fonction ?

Comme aucun membre présent ne s'annonce pour ce poste important, Damien en prend note.

François Degoumois demande la parole pour souligner l'importance de s'impliquer à la bonne marche de la société.

Il relève que cette tâche demande des connaissances en rédaction, mais que seuls 5 comités et 1 assemblée générale sont tenus par année.

Nous cherchons également une ou un responsable de l'achat et de la gestion des boissons, comme personne ne s'annonce Brigitte Perrin accepte ce poste. Elle demande de l'aide pour les transports, Frank Brassard est volontaire.

Le Président demande à l'assemblée de valider les membres du comité proposés.

Avec de chaleureux applaudissements, c'est à l'unanimité que le nouveau comité est élu.

Pour 2019, toutes les manifestations sont d'ores et déjà planifiées et pour la plupart d'entre elles, les réservations des locaux sont faites.

Les responsables de chaque sorties, de cours et de secteurs, y compris la nouvelle organisation des postes pour l'expo et les lotos, sont déjà désignés.

Il est évident qu'un affinage n'est pas exclu et que quelques changements pourraient encore intervenir. Mais avec les compétences réunies dans cette équipe, la SMMN pourra naviguer toutes voiles dehors!

Et votre président intérimaire pourra travailler en toute confiance.

Vérificateurs des comptes 2019

1^{er} vérificatrice libérée : Piguet Yvette (avec remerciements pour son travail)

1^{er} vérificateur : Seuret Jean-Paul 2^{ème} vérificateur : Jacot Claude Suppléant : Jacot Patricia

Point 8 : Correspondance électronique et postale

La secrétaire demande à chacun de signaler et de nous communiquer les éventuels changements de coordonnées postales ou téléphoniques. Elles peuvent sans autres envoyer un court message à <<myco.montagnes@bluewin.ch>>

Point 9: Site internet

François Degoumois, administrateur du site, remercie les personnes qui proposent des sujets à publier et demande plus de contributions de chacun.

Robin Petermann se propose pour envoyer quelques articles.

Baptiste propose une page Face book pour la société. Il se chargerait de la construire et de la tenir à jour.

Il sera convié à une réunion avec Damien et François pour nous proposer son projet.

Point 10 : Programme d'activités 2019

Le programme est distribué à été distribué à chacun par courrier et n'apporte aucun commentaire de l'assemblée.

Rappel que certaines activités pour 2019 impliquent l'inscription au local.

Damien rappelle que la journée des familles du 16 juin sera l'occasion de fêter le 10^{ème} anniversaire de la SMMN et donc un effort sera fourni par l'équipe de Jean-Daniel pour la confection du repas offert par la société.

Pour les sorties pluridisciplinaires, les cours microscope et débutants (qui seront dispensés en parallèle avec le cours UPN organisé par Charles-Henri), cela demande une inscription rapide car certains commencent début avril.

Point 11: Cotisations et budget 2019

Damien rappelle à l'assemblée que le comité a fixé les cotisations pour les juniors de la manière suivante :

- Junior de moins de 25 ans aux études ou apprentissage, membre de l'USSM : 30. --
- Junior de moins de 25 ans aux études ou apprentissage, membre double de l'Union : 20. --

Membre double signifie qu'il est affilié à une autre société et paye déjà ses cotisations à l'USSM

Si le membre junior est indépendant financièrement de ses parents, il payera les cotisations comme adulte.

Pour l'instant, nos finances sont saines, c'est pourquoi, nous vous proposons de maintenir les cotisations au niveau actuel et pouvons donc vous présenter le budget suivant :

Recettes: CHF 62'830.00
Dépenses: CHF 64'866.00
Solde: CHF - 2'036.00

Observations, questions : Georges-André Senn signale que le point 6000 (sous-location) doit être reporté sous le point 3450 (nouveau sous-compte)

Aucune autre observation, le budget est accepté à l'unanimité

Point 12: Divers

- Nicole Degoumois propose que le match au loto du Locle soit affiché lors de notre expo.
- Damien propose que notre site internet soit signalé sur toute la correspondance
- Francis Botteron rappelle la sortie de l'Arnon du 7 avril. Inscriptions en cours et au local.
- Daniel Kolly demande si la liste des membres pourrait être envoyée par mail, sur demande. Possibilité d'une liste papier si nécessaire. En principe, pas de problèmes.
- Charles-Henri signale le travail des 4 contrôleurs qui œuvrent au local ou à La Chaux-de-Fonds, pour qu'ils soient remerciés. **Applaudissements de l'assemblée.**

Conclusion du président :

Voilà chères amies et chers amis, nous arrivons au terme de notre assemblée générale.

Je vous remercie pour votre écoute, votre patience et surtout pour la confiance que vous avez témoigné à votre comité et votre président durant cette année.

Sachez que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer à notre société la pérennité qu'elle mérite.

Avant de vous souhaiter une bonne fin de semaine et un bon retour chez vous, je vous informe que les consommations commandées jusqu'à présent sont prises en charge par la trésorerie de notre société.

D'autre part, mobilisez-vous pour notre expo les 21 et 22 septembre et nos matchs au loto de la Chaux-de-Fonds, à la maison du peuple, le dimanche 24 mars prochain à 15h et celui du Locle, à Paroiscentre, le vendredi 22 novembre à 20h. Venez-y en famille, invitez vos amis, vos connaissances.

D'autre part, n'oubliez pas que tous les mardi soir dès 20h00 nous vous attendons dans notre magnifique local, Rue de la Côte 35, au Locle. Le code de l'entrée est affiché au local.

Et surtout pensez à réserver toutes les dates de nos manifestations afin que le moment venu vous ne soyez pas surpris par des conflits d'agenda.

conflits d'agenda.	
Bonne fin de soirée à toutes et tous.	
Le Locle, le 14 mars 2019, il est 22h15	
Le secrétaire ad-intérim	Le président
François Degoumois	Damien Ramseyer